

Assainissement Non Collectif ETUDE DE PROJET D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 2 VALLEES VERTES – 19, AVENUE GASTON RENAUD
25340 PAYS-DE-CLERVAL
Tél : 03.81.97.84.68 Mail : contact-spanc@cc2vv.fr

Liste des pièces obligatoires à fournir :

Les renseignements demandés dans ce document permettront au service qui étudiera votre projet de mieux le cerner. Un dossier complet et bien préparé raccourcira les délais de réponse.

N° DOSSIER : _____

- 1 Extrait cadastral** (www.cadastre.gouv.fr) permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les captages d'eau potable, destinés à l'alimentation humaine, le réseau hydrographique, local (fossé, réseau pluvial, ...).
- 2 Étude de filière** (cf. annexe).
- 3 Plans de l'habitation** permettant de vérifier le dimensionnement.
- 4 Le profil hydraulique du dispositif** sous forme de coupe qui définit l'altimétrie des divers fils d'eau depuis la sortie du bâtiment, en référence au terrain naturel et au terrain projeté.
- 5 Plans d'implantation de la filière** donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain, la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation et des regards.

Cadre réservé à la CC2VV

Reçu le :

Observations :

DEMANDEUR

Nom, Prénom : _____

Adresse actuelle : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Personne à contacter : _____

Tél : _____ Email : _____

SITUATION DU PROJET

Adresse (n° voie, lieu-dit,...) : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Référence cadastrale : Section _____ Parcelle(s) : _____

Lotissement : OUI NON

NATURE DU PROJET

Construction neuve ou rénovation

Certificat d'urbanisme : OUI NON

N° _____ Délivré le : _____

Réalisation d'une installation sans demande de permis de construire

Modification d'une installation existante (remise aux normes)

I - CARACTERISTIQUES DES LOCAUX ET DES TERRAINS

LOCAUX À DESSERVIR

• Locaux à usage d'habitation

- Alimentation en eau potable par le réseau
 Alimentation en eau potable par un puits privé
 Résidence principale Résidence secondaire
 Location

Nombre de logements : _____

Nombre de pièces principales : _____

• Locaux à autre usage

Nature des locaux (restaurant, atelier, ...) :

Activité :

Capacité d'accueil :

TERRAIN D'IMPLANTATION DE LA FILIERE

• La parcelle

Surface de la parcelle (m²) : _____

Surface construite (m²) : _____

Contraintes d'aménagement (arbres, puits, ...) :

• Le terrain

- plat pente moyenne (<10%) forte (> 10%)
Perméabilité à 50 cm : faible moyenne forte
Nature du sous-sol (roche, argile, ...) :

• Présence d'eau

- Cours d'eau Plan d'eau
 Source Puits
 à moins de 35 m à moins de 100 m
à usage d'alimentation humaine et/ou animale
autre usage : _____

Zone inondable : OUI NON

• Remarques :

Responsable du projet

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Installateur (si déjà choisi)

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Bureau d'étude

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

II - CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF

DISPOSITIF PAR MILIEUX FILTRANTS

PRETRAITEMENT

- **Installation neuve ou réhabilitation :**

Fosse toutes eaux – Volume : _____ Préfiltre ou indicateur de fonctionnement

Bac à graisses – Volume : _____

- **Réhabilitation d'une installation existante et collecte des eaux vannes et eaux ménagères séparées :**

Fosse septique – Volume : _____ Fosse étanche – Volume : _____

Fosse chimique – Volume : _____

Bac à graisses – Volume : _____

TRAITEMENT

- **Mise en place d'un système d'alimentation séquentielle (facultatif) :** OUI NON

Si oui, lequel : Auget basculant/ flottant Poste de relevage Chasse pendulaire / automatique

Volume : _____

- **Traitement par le sol naturel**

Tranchées d'épandage en sol naturel ou Lit d'épandage

Nombre de tranchées : _____ Longueur unitaire des tranchées : _____ m

Total des tranchées d'épandage : _____ m Surface totale réservée à l'épandage : _____ m²

- **Traitement par un sol reconstitué**

Filtre à sable vertical non drainé Surface : _____ m²

Filtre à sable vertical drainé Surface : _____ m²

Filtre à sable horizontal drainé Surface : _____ m²

Tertre d'infiltration drainé Surface : _____ m²

Tertre d'infiltration non drainé Surface base : _____ m²

Lit à massif de zéolite drainé Surface : _____ m²

(Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux usées traitées au § Évacuation des eaux usées traitées)

Autres médias filtrants agréés par le Ministère du Développement Durable (www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr)

Modèle : _____ Constructeur : _____

Capacité en EH : _____ N° Agrément : _____

AUTRES TYPES DE TRAITEMENT

AUTRES DISPOSITIFS

- **Micro-stations ou filières compactes**

Modèle : _____ Constructeur : _____

Capacité en EH : _____ N°Agrément : _____

- **Toilettes sèches :**

OUI NON Séparation des urines OUI NON

ATTENTION : l'utilisation de toilettes sèches nécessite la mise en place d'une filière complète pour le traitement du reste des eaux usées de l'habitation.

EVACUATION DES EAUX TRAITEES

MILIEU RECEPTEUR

- **Milieu superficiel :**

Réseau public en eaux pluviales Réseau hydrographique (ruisseau, rivière.) Autres : _____

ATTENTION : Le rejet en milieu superficiel est soumis à autorisation du propriétaire du fossé ou du réseau.

- **Infiltration dans le sol :**

Tranchées d'infiltration Nombre de tranchées : _____ Longueur de chaque tranchée : _____ m

- **Destination des eaux pluviales :**

Réseau public en eaux pluviales Réseau hydrographique (ruisseau, rivière.) Autres : _____

ATTENTION : Les eaux pluviales doivent être séparées des eaux usées.

LE DEMANDEUR ET L'INSTALLATEUR du dispositif s'engagent, sous leur responsabilité, à réaliser l'installation en son entier, après réception de l'autorisation, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.

LE DEMANDEUR s'engage également à entretenir son installation.

LE DEMANDEUR autorise les agents chargés du contrôle à pénétrer sur la propriété pour les missions de contrôle technique de l'assainissement non collectif.

LE DEMANDEUR s'engage à contacter le SPANC lors du début de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages.

Fait à _____ le _____

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du demandeur,

Signature de l'installateur

Annexe - CONTENU D'UNE ETUDE A LA PARCELLE

DEFINITION

Une étude à la parcelle est une étude de conception pour **justifier le choix de la filière** d'assainissement non collectif et **de son dimensionnement** à mettre en œuvre pour la parcelle donnée. Les éléments ci-dessous sont des pièces **obligatoires** à fournir pour l'étude de conception et d'implantation de la filière d'assainissement non collectif.

LES TESTS ET ETUDES A REALISER A LA PARCELLE

- Reconnaissance géologique par fosse et/ou sondage,
- Topographie de la parcelle, afin de déterminer le mode d'écoulement des eaux usées,
- Localiser les contraintes topographiques (végétation, les lieux de passage des charges, puits, terrasse,...)
- Localiser les limites de parcelles.

LES RESULTATS A FOURNIR

- La classification de l'aptitude des sols,
- Appréciation du nombre de pièces principales, du nombre d'habitants,
- La proposition de filière selon les résultats obtenus avec la nature de tous les éléments constitutifs de celle-ci (Nature, volume, ventilation, ...).

LES PIECES GRAPHIQUES A FOURNIR

- Le plan de masse :
 - Les contraintes topographiques,
 - Les sondages pédologiques,
 - Les tests de perméabilité,
 - La filière projetée contenant TOUS les éléments constitutifs de la filière (prétraitement, traitement, ventilation, regards de visite, ...) ainsi que de l'exutoire des eaux usées traitées.
- Le profil hydraulique du dispositif (réalisé sous forme de coupe)
 - Boîte de sortie de l'habitation,
 - Entrée et sortie des divers équipements de prétraitement : fosse toutes eaux, bac à graisse, préfiltre, ...
 - Entrée et sortie des divers équipements intermédiaires : chasse, poste de relevage ou refoulement, regards de visite, ...
 - Entrée et sortie du traitement : les différentes couches des matières filtrantes, géotextile, regards de répartition, bouclage, ...
 - Rejet.
- Le plan de l'habitation.
- Un extrait cadastral.

LISTE NON EXHAUSTIVES DES BUREAUX D'ETUDES REALISANT CES ETUDES

- Geoprotech – Rioz – 03 84 91 53 62
- Cabinet BC2I -Colombe les vesoul-09 60 37 26 75
- Cabinet Jean Luc Blondé - Arcey – 03 81 93 55 23
- Cabinet Reilé– Beure - 03 81 51 89 76